

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **89 (1963)**

Heft 18: **44me Comptoir Suisse, Lausanne, 7-22 september 1963**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

théoriques autant que pour elles-mêmes. Il importe, en effet, que les ingénieurs de demain sachent que ces développements ne sont pas simplement académiques et ont des conséquences pratiques de la plus grande portée économique.

Table des matières :

Avant-propos. — Généralités. — Notions fondamentales. Applications. — Systèmes de conducteurs électrisés en équilibre. — Energie électrostatique. — Capacités. — Forces électrostatiques.

Catalogue 1962-1963 de la Librairie Dunod. Paris, Dunod, 1962. — Un volume 14×21 cm, 981 pages.

L'intérêt d'une bonne documentation technique n'est plus à établir, à un moment où les industries sont en constante et rapide évolution et où la concurrence fait à chaque entreprise une nécessité de produire mieux et davantage, donc d'être d'abord convenablement informée. Une telle documentation doit comprendre des livres bien faits, rédigés par des spécialistes confirmés et rendant compte des connaissances et des techniques les plus récentes.

Les lecteurs que la question intéresse trouveront dans le Catalogue 1962-1963 de la Librairie Dunod environ 2000 titres d'ouvrages techniques et scientifiques soigneusement analysés et méthodiquement classés. Cet important volume reste cependant d'un maniement aisé de par son format et sa présentation. Sa consultation est rapide, car il comporte un index détaillé des matières et une table alphabétique des auteurs.

Ce catalogue se divise en onze parties, qui traitent des matières suivantes :

1. Organisation. Techniques de gestion. Finances. —
2. Mathématiques, mécanique et physique théoriques. —
3. Mécanique et physique industrielles. Culture scientifique. —
4. Automobile. Aéronautique. Marine. Navigation. —
5. Electricité. Electronique. —
6. Chimie. Industries diverses. —
7. Métallurgie. —
8. Architecture. Urbanisme. Travaux publics. Construction. —
9. Chemins de fer. —
10. Géologie. Mines. —
11. Agriculture. Elevage. Industries agricoles.

Chacune de ces parties peut d'ailleurs être fournie en un fascicule séparé comportant sa propre table des matières.

REGISTRE SUISSE DES INGÉNIEURS, DES ARCHITECTES ET DES TECHNICIENS

Communiqué

Les dirigeants des quatre associations fondatrices du Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens se sont réunis le 22 août 1963, au château de Lenzbourg, avec les membres du bureau du Registre, pour examiner la situation résultant de l'adoption par les Chambres fédérales de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.

Le Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens est une institution de droit privé, résultant d'un effort de collaboration poursuivi depuis de nombreuses années. Il a été mis sur pied pour normaliser les titres professionnels et pour favoriser la promotion et la formation professionnelle. La nécessité apparaît maintenant de transformer cette organisation privée en une Fondation disposant de l'appui des autorités. A la suite de l'adoption par les Chambres du postulat Gnägi, la Confédération et les cantons assurent leur collaboration à l'œuvre entreprise en vue d'établir un ordre professionnel dans les domaines de la technique et de l'architecture. La création d'une Fondation et la collaboration des pouvoirs publics conféreront au

Registre un caractère semi-officiel. De la sorte, des buts poursuivis depuis longtemps vont pouvoir être atteints pour le bien commun.

Les quatre associations fondatrices prennent acte avec satisfaction de cette évolution et se déclarent prêtes à procéder à la constitution de la Fondation envisagée, en maintenant les principes du Registre actuel.

Les organes dirigeants du Registre sont chargés d'entreprendre l'étude préliminaire de la modification des bases juridiques du Registre, de telle manière que la Fondation puisse assumer la succession de l'actuelle société simple, dès l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle.

CARNET DES CONCOURS

Asile des aveugles de Lausanne

Home pour aveugles âgés à Ecublens

Jugement du jury

Le concours organisé par l'Asile des aveugles de Lausanne pour la construction d'un home pour aveugles âgés à Ecublens a été jugé à Lausanne le 20 août 1963.

29 projets ont été présentés. Le jury a décerné les prix suivants :

1^{er} prix : M. P. Quillet, architecte à Lausanne.

2^e prix : M. P. Marti, architecte à Genève.

3^e prix : MM. E. Musy et J.-D. Urech, architectes à Lausanne, M. Bevilacqua, collaborateur.

4^e prix : M. et M^{me} C. Raccoursier, architectes à Lausanne.

5^e prix : M. R. Perriraz, architecte à Lausanne.

Le jury recommande au maître de l'ouvrage de demander une étude complémentaire aux auteurs des projets classés aux 1^{er} et 2^e prix.

Le jury était composé de MM.

H. B. de Cérenville, ingénieur, président du jury, Lausanne ; Paul Brunner, directeur de l'Asile des Aveugles, Lausanne ; Fernand Zumstein, notaire, président du Conseil de l'Asile des Aveugles ; Jacques Favre, architecte, Pully ; Arthur Lozeron, architecte, Genève ; Marcel Maillard, architecte, Lausanne ; Etienne Porret, architecte, Lausanne.

Centre paroissial à Brigue

Ouverture

Ce concours, organisé suivant les principes de la SIA, est ouvert à tous les architectes et techniciens établis en Valais depuis le 1^{er} janvier 1962, ainsi qu'aux architectes originaires du Valais, mais établis hors du canton.

Une somme de 15 000 fr. est à la disposition du jury pour primer cinq ou six prix, et de 3000 fr. pour d'éventuels achats.

Le jury est composé de MM. Chs Zimmermann, architecte cantonal, président, Monthey ; R. Christ, architecte BSA, SIA, Bâle ; F. Metzger, architecte BSA, SIA, Zurich ; A. Boyer, architecte SIA, Lucerne ; M. Kämpfen, conseiller national, président de la ville de Brigue ; L. Carlen, avocat, vice-président de la ville de Brigue ; R. P. curé A. Amacker, Brigue.

Les documents peuvent être retirés auprès de la Cure de Brigue, contre un dépôt de 50 fr.

Délaï de remise des projets : 31 janvier 1964.

Concours international d'architecture University College Dublin, Irlande

Ouverture

Les architectes qui s'intéressent à ce concours peuvent prendre connaissance au Secrétariat général de la SIA, Beethovenstrasse 1, Zurich, de la documentation s'y rapportant. Des renseignements détaillés sur ce concours, dont le programme a été approuvé par l'UIA, figurent en outre dans la revue de l'UIA, n° 21 de mai 1963.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 19 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Salon international de l'Electronique industrielle Bâle (INEL)

2-7 septembre 1963

Landis & Gyr S. A. Zoug (Suisse)

L'électronique industrielle a été, ces dernières années, la branche de fabrication ayant subi la plus grande extension. En vue de démontrer les possibilités ouvertes d'automatisation et de rationalisation de procédés de fabrication, le Salon a offert aux visiteurs l'occasion de voir un choix de produits caractéristiques et de se familiariser avec l'électronique, nouvelle technique relativement jeune.

Le variateur de vitesse équipé de diodes contrôlées au silicium et d'amplificateurs transistorisés pour moteurs à courant continu, monté sur la décolleteuse automatique, est un exemple d'application classique permettant de démontrer d'une façon évidente les avantages de ce genre de variateur : excellentes qualités de réglage, éléments ne subissant aucune détérioration par l'usage, moteur prêt à fonctionner dès la mise sous tension du variateur, construction ramassée. Cette exécution est avantageuse grâce à l'emploi d'unités modernes et de couplages électroniques appropriés.

Le système de commande à relais statiques de Sprecher & Schuh remplit un rôle important pour la résolution de problèmes d'équipements industriels. Le simulateur à relais permet de démontrer les diverses fonctions logiques des unités à relais statiques. Le simulateur utilisé également pour des buts d'instruction permet de réaliser diverses fonctions logiques de couplage. Grâce à la signalisation optique de l'état d'enclenchement monté sur chaque unité du simulateur, la compréhension des problèmes de couplage est plus aisée.

La très grande durée de vie des relais statiques, avantage incontestable du système, réside dans l'absence de pièces mobiles et de contacts susceptibles de se brûler. La machine à injecter la fonte effectue près d'une opération par seconde. L'emploi d'une commande à relais statiques devient, pour cette grande vitesse de commutation, un impératif.

Les vannes électro-magnétiques du système hydraulique de cette machine sont excitées directement par les transistors de puissance des unités amplificatrices de sortie.

44^{me} Comptoir suisse, Lausanne

7-22 septembre 1963

Cipag S. A., Vevey

Chauffage et eau chaude

CIPAG S. A., Vevey, présente au Comptoir Suisse :

- la chaudière combinée CIPAG-SUNROD polycombustible, dont le succès va chaque jour grandissant, grâce à son

- échangeur breveté (Sunrod), son utilisation pratique, son service économique et sa présentation impeccable ;
- le mélangeur CIPAMIX, manuel ou motorisé, pour toute installation de chauffage central combinée avec production d'eau chaude ;
- l'aérotherme à mazout CIPAG, appareil idéal pour le chauffage de grands locaux tels qu'ateliers, salles, serres, dépôts, etc. ;
- une installation DM + CIPAMIX permettant de produire de l'eau chaude toute l'année au moyen de la chaudière du central, neuve ou existante ;
- des blocs de cuisine normalisés, de présentation impeccable, dont le choix et la disposition des éléments permettent de résoudre tous les problèmes d'agencement ;
- des chauffe-eau électriques ELLAX et à gaz CIPAX, appareils traditionnels et unanimement appréciés ;
- un échangeur à contre-courant pour le chauffage des piscines ou le chauffage central à partir de vapeur ou d'eau surchauffée (chauffage à distance).

Feldmann & Co

Constructions en bois, Lyss

Escaliers mobiles FELMA

Combien de fois ne renonce-t-on pas à monter au galetas pour y entreposer des objets parce qu'il faut traîner une échelle lourde et encombrante depuis la cave à l'étage supérieur, corvée pénible et dangereuse.

Avec l'escalier mobile FELMA, l'emploi du galetas devient aisé et agréable. Un simple geste... et l'escalier dissimulé au galetas en descend sans peine, pour y être replacé après usage avec la même facilité.

L'escalier mobile FELMA, beaucoup moins coûteux qu'un escalier fixe, peut être installé dans la plupart des constructions existantes.

Tous renseignements auprès de la maison FELDMANN + Co, Lyss, et son représentant à Neuchâtel, M. W. BAUER, 63, Maujobia.

* * *

Immeuble en voie d'achèvement

(Voir photographie page couverture)

Cet immeuble en voie d'achèvement a été conçu et réalisé par MM. Richter et Gut, architectes SIA, et R. Suter, ingénieur SIA, à Lausanne.

Entreprise : COBAL, Lausanne.

Éléments préfabriqués : GRANITO S.A., Bussigny.

Les façades ont été exécutées en éléments préfabriqués de béton armé, mis en place en cours de coffrage, avant le coulage des dalles.

Les différentes opérations de chargement, transport, déchargement et de montage ayant détérioré un certain nombre d'arêtes et d'angles de ces éléments préfabriqués, il s'est avéré indispensable de procéder à des rhabillages.

A cet effet, les résines époxydes COLMAT ont été utilisées avec succès, aussi bien sur les parties verticales que sur les parties horizontales.

Par ailleurs, les résines COLMA-DUR, sous forme de mortier de réfection, ont été utilisées dans cet immeuble pour l'étanchéité des acrotères de terrasses.

Les résines époxydes COLMAT sont des produits SIKA, fabriqués par la Maison Gaspard Winkler & C^{ie}, à Zurich.

GASPARD WINKLER & C^{ie}
Bureau technique de Lausanne